

ADDITIF

AU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021 à 18 HEURES

Présents : Yves LE BON, Sylviane BOISSY, Jeanine CHAREYRON, Bruno CLAUZIER, René COSTE, Cécile DEBARD, Régis DUCHAMP, Marie Odile LAFFONT, Jonas NOYER, Dominique PERENO, Cyriaque PETITJEAN, Eric PIZOT, Christian TOMAS, Françoise VIGNE, Catherine VINSON.

Invité : Monsieur Cyrille REBOULET, Trésorier

Secrétaire de séance : Régis DUCHAMP

Questions diverses :

Fonds Unique Logement (FUL)

Monsieur le Maire indique que le Département de l'Ardèche et l'UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale) ont conjointement sollicité la commune en vue de sa contribution au Fond Unique Logement (FUL) à hauteur de 0,40 euros par habitant, soit 461,20 euros.

En 2020, 3180 aides directes ont été accordées par le FUL à 2443 ménages pour un montant global de 832 220,00 euros.

Le Département est le premier contributeur du fonds, ainsi que les Communautés de Communes au titre de la compétence logement. Il n'y a plus sur la commune de St Martin de Valamas de Centre Communal d'Action Sociale. C'est donc la Communauté de Communes de Val'Eyrieux qui contribue au fonds pour l'ensemble du territoire.

Par quatorze voix et une abstention, le conseil municipal décide de ne pas contribuer davantage à ce fonds.